

Pays de Caux. Le 12 mai, certaines écoles resteront fermées

- 19:41 - 05/05/2020
- Par Le Courrier Cauchois



Dans une dizaine de villes cauchoises, les portes des établissements scolaires vont rester closes le mardi 12 mai Illustration

Face au protocole sanitaire et aux responsabilités engagées, des maires ont choisi de ne pas rouvrir leurs écoles.

Pavilly, Saint-Valery-en-Caux, Ourville-en-Caux, Hattenville, Emanville, Roumare, Sainte-Austreberthe, Ecrainville, Vattetot-sous-Beaumont, Fontaine-le-Dun, Petiville, les Vergers de Caux (Motteville-Flamanville-Cideville) et au Sivos du Val des Mares (Saint-Martin-aux-Arbres, Auzouville-l'Esneval, Bourdainville, Ectot-l'Auber et Le Saussay). Toutes ces communes cauchoises et de nombreuses autres ne sont pas prêtes à rouvrir leurs écoles. Depuis l'annonce d'Emmanuel Macron qui avait indiqué "*qu'à partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées*" lors de son allocution télévisée le lundi 13 avril, la question cristallise les débats. Une volonté présidentielle à laquelle certains maires ont choisi de ne pas répondre.

En cause, le contexte encore délicat lié au coronavirus et un nouveau protocole de 54 pages, expliquant les mesures à respecter, envoyé aux élus durant le week-end du 1^{er} mai. Dubitatif, Georges Courraey, maire de Yébleron, a pris un arrêté pour ne pas rouvrir son école après avoir rencontré les enseignants et les représentants de parents d'élèves. "*Il y a trop de difficultés ! Le protocole sanitaire est irréalisable en si peu de temps. On ne peut pas former le personnel, les enseignants et les élus*, explique-t-il. *Si le protocole peut paraître logique, on peut se demander quel sera l'enseignement dispensé car, en appliquant les mesures, il ne restera pas beaucoup de temps pour le travail. Nous allons voir ce que nous pouvons faire pour les parents qui doivent aller travailler et pour ceux qui n'ont pas de matériel informatique.*" Une décision que comprend Christophe Bouillon, député de la 5^e circonscription de Seine-Maritime et président de l'Association des petites villes de France : "*De nombreux maires qui souhaitent faire preuve de bonne volonté face aux annonces*

gouvernementales ont été découragés par le protocole sanitaire. De plus, ces élus n'ont pas voulu porter une responsabilité dont l'Etat s'est défaussée et risquer de se faire attaquer en justice par des parents d'élèves en cas de problème."

"Une responsabilité dont l'Etat s'est défaussée"

Pour autant, des voix s'élèvent contre ce choix. Dans un communiqué, Xavier Batut, député de la dixième circonscription de Seine-Maritime (Yvetot), a indiqué *"prendre acte de la décision de quelques maires qui ont pris un arrêté de fermeture de leurs écoles" et "regrette que des élus aient pris cette décision avant d'avoir reçu l'ensemble des outils des administrations."* Par ailleurs, ce dernier a cosigné une tribune publiée dans *Le Journal du Dimanche* dans laquelle les auteurs comptent profiter du projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire pour adapter la législation afin de mieux protéger juridiquement les maires. Une mesure actuellement discutée au Parlement dont l'application est ardemment souhaitée par Denis Merville, président de l'association des maires de Seine-Maritime. *"Nous souhaitons que le protocole sanitaire soit signé par le ministère de l'Education nationale et les maires afin de dégager la responsabilité de ces derniers. L'école est obligatoire et doit rouvrir dans les départements verts. Il faut agir dans l'intérêt des enfants et ne pas accentuer les inégalités scolaires."*

De son côté, Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'Education nationale en Seine-Maritime (Dasen), préfère jouer la carte de l'apaisement. Pour lui, écoute, souplesse et pragmatisme doivent être les maîtres mots des jours à venir. *"Certains maires sont revenus vers nous pour nous dire qu'ils avaient besoin de temps et nous leur avons répondu que la rentrée devait être progressive. Nous avons imaginé de multiples scénarios et nous sommes capables de régler les problèmes au cas par cas."*